

Recherches sociographiques



Commentaire

Émile Gosselin

Volume 3, numéro 1-2, 1962

Situation de la recherche sur le Canada français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055126ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055126ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gosselin, É. (1962). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 3(1-2), 185–188.
<https://doi.org/10.7202/055126ar>

Résumé de l'article

En plus de vouloir être une nomenclature exhaustive des travaux de recherche en psychologie sociale dans notre milieu et sur notre milieu, cet exposé voudrait tenter de dégager à la fois les orientations et les préoccupations dominantes qui ont marqué l'évolution de la psychologie sociale au Canada français. Nous procéderons en premier lieu à l'examen des recherches faites à l'Université Laval, à la Faculté des sciences sociales, pour terminer par l'évaluation des travaux achevés à l'Université de Montréal. À l'Université McGill, plusieurs recherches sont en cours sous la direction du professeur Wallace E. Lambert. Elles se concentrent toutes sur le même problème : « l'apprentissage d'une langue seconde ». De ce qui a été publié à date, aucun résultat ne comporte pour le moment d'implications spécifiques pour le psychologue social. Ce n'est que plus tard que le professeur Lambert et ses assistants comptent tenter de définir opérationnellement le niveau minimum de socialisation requis pour l'apprentissage d'une langue seconde. Il en va de même de l'Université d'Ottawa ; aucun travail relevant à proprement parler de la psychologie sociale n'est à signaler présentement. Notre inventaire se limitera donc aux seules recherches entreprises aux universités Laval et de Montréal.

COMMENTAIRE

Je voudrais féliciter monsieur Guy Rocher pour son exposé franc, dépouillé d'artifice et honnête. S'abstenant de vouloir tout dire, il a assombri, peut-être à dessein, le bilan des recherches sur les occupations et la stratification sociale. Monsieur Rocher s'est surtout attaché à démontrer les lacunes de la recherche en certains domaines, parfois même son absence totale. Il nous indique plusieurs thèmes à explorer en vue d'approfondir nos connaissances sur les occupations et la stratification sociale.

Je tomberai immédiatement d'accord avec l'auteur sur la nécessité, d'abord, de vérifier l'hypothèse d'une discordance entre une double échelle de valeurs, celle dont parle Jean-C. Falardeau et, ensuite, de situer le conflit qui en résulterait, au plan de la conscience collective et à celui de la conscience individuelle. Cette recherche devrait, à mon avis, porter sur le fait même de la discordance, sur ses origines et ses effets.

Il serait particulièrement intéressant de tracer en premier lieu un parallèle entre l'étude de Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*,¹ qui pourrait constituer un point de départ, et les travaux de Horace Miner, *St. Denis, A French-Canadian Parish*,² et ceux de Everett C. Hughes sur « Cantonville ». Il faudrait ensuite comparer les travaux de Gerald Fortin sur les « Attitudes à l'égard des occupations dans une paroisse agricole »³ avec les études sur les problèmes socio-économiques des travailleurs en forêt,⁴ pour aboutir finalement aux analyses poursuivies dans les milieux acadiens français ou mixtes, en Nouvelle-Écosse, par M.-Adélarde Tremblay, principalement, études auxquelles j'ai apporté quelque contribution.⁵

À la suite d'études comparées de divers milieux, nous pourrions nous poser la question suivante : y a-t-il des constantes dans les réactions du Canadien français à l'endroit des changements technologiques ou socio-économiques rapides ? Cette double échelle de valeurs, dont parle Jean-C. Falardeau, est-elle propre à notre milieu ? Ou bien, une étude comparative de comportements de minorités nous ferait-elle aboutir à la constatation que, dans de mêmes circonstances, les minorités tendent à posséder des échelles doubles de valeurs et à se comporter de la même façon ?

Monsieur Rocher déplore à juste titre l'absence d'une histoire du travail au Canada. Ce qu'il y a d'aussi déplorable, et peut-être plus encore au stade présent des recherches, c'est que les travaux épars qui ont été effectués sur divers aspects du travail n'aient pas été colligés et annotés de façon à ce que l'on puisse s'y retrouver facilement. Certains progrès ont été

¹ Montréal, Éditions de l'A.C.F., 1938.

² University of Chicago Press, 1939.

³ *Recherches sociographiques*, II, 1, janvier-mars 1961, 35-54.

⁴ Études poursuivies par Émile Gosselin, Gerald Fortin, M.-Adélarde Tremblay et Charles Lemelin, professeurs à l'Université Laval. Voir : GÉRALD FORTIN et ÉMILE GOSSELIN, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, I, 1, janvier-mars 1960, 33-60 et M.-Adélarde TREMBLAY, « Les tensions psychologiques chez le bûcheron : quelques éléments d'explication », *ibid.*, 61-89.

⁵ Voir, en particulier : C. C. HUGHES, M.-Adélarde TREMBLAY, R. N. RAPOPORT, and A. H. LEIGHTON, *People of Cove and Woodlot: Communities from the Viewpoint of Social Psychiatry*, New-York, Basic Books, Inc., 1960 ; ÉMILE GOSSELIN et M.-Adélarde TREMBLAY, « Loomervale : un cas de désintégration sociale », *Recherches sociographiques*, I, 3, juillet-septembre 1960, 309-342.

accomplis en vue d'une recherche dans le domaine du syndicalisme et de la main-d'œuvre par l'abbé Gérard Dion, Roger Chartier et leurs collègues du Département des relations industrielles et par d'autres collègues de la Faculté des sciences sociales de Laval qui, je le crois, méritent une juste place dans une anthologie sur le monde du travail.

Je déplorerais surtout le fait que les travaux d'histoire économique ne soient pas suffisamment à jour pour nous indiquer comment les diverses régions économiques du pays ont évolué. Il nous faudrait mieux connaître les liens d'interdépendance qui se sont créés entre les régions du pays et, plus particulièrement en ce qui nous concerne, la place qui a été faite au Québec dans le développement de nos ressources matérielles et humaines. Que connaissons-nous des conséquences que ces transformations ont entraînées au plan des industries, des occupations et des institutions de la province? Les *Essais sur le Québec contemporain* constituaient une heureuse initiative dans cette direction.

Peut-on tout expliquer au Québec par le fait de notre appartenance à tel groupe ethnique plutôt qu'à tel autre? Possédons-nous des caractéristiques dont nous aurions seuls le monopole et qui expliqueraient à la fois nos gains et nos reculs? Qu'il y ait des conflits de valeurs, soit! Nous ne sommes pas les seuls à les subir. Tous les pays en voie de transformations rapides, toutes les régions affectées par ces transformations et qui en subissent les contrecoups, font face à des problèmes sensiblement les mêmes. Je verrais ici un grand avantage à entreprendre une étude de milieux culturellement divers et une analyse comparative de leurs comportements organisés ou désorganisés lors de ces transformations.

Même si monsieur Rocher s'excuse d'avoir à traiter dans la même étude de milieux de travail et de stratification sociale, je crois qu'il s'agit là d'une honnête et fort heureuse faute. Je voudrais l'avoir commise personnellement. En effet, traiter séparément d'échelles d'occupations, de stratifications sociales, d'échelles de valeurs dans un milieu pluraliste où les choix dans les domaines économiques et sociaux au niveau des régions et des individus sont loin d'être cohérents et parfois contradictoires, m'apparaît une tâche extrêmement difficile, sinon impossible. Il nous faudrait, en conséquence, pousser parallèlement trois types d'analyses qui convergeraient vers le but même de l'étude que propose le conférencier.

La première analyse qui s'impose doit porter sur la demande de travail, c'est-à-dire sur la répartition régionale de divers types d'industries, époque par époque. Cette étude devrait comporter un examen des mécanismes économiques et politiques qui ont entraîné les transformations au niveau de la demande. Ainsi, nous posséderions, à la fois, tant le tableau et la structure des industries et des occupations qu'une interprétation économique valable des transformations de la demande, donc de diverses échelles d'occupations selon les régions.

Une deuxième démarche devrait analyser les valeurs dominantes et les institutions sociales qui ont facilité ou retardé l'adaptation sociale, collective ou individuelle, à chaque phase ou époque de l'évolution économique.

En troisième lieu, il faudrait procéder à une étude comparée des comportements de divers groupes sociaux ou ethniques au sein de contextes industriels semblables et même identiques. Il y aurait grand avantage à faire précéder une telle étude de monographies portant sur des milieux déterminés.

Avant de procéder à de telles études, sociologues et économistes auraient grand intérêt à fouiller certains travaux préparés à la demande la Commission Gordon, particulièrement l'étude à laquelle a collaboré Yves Dubé, directeur du Département d'économie de Laval, sur *L'habitation et le capital social*.¹ Soulignons de façon toute spéciale l'analyse préparée par la Division de la recherche économique du Ministère du travail à Ottawa, portant sur la main-d'œuvre professionnelle et spécialisée au Canada. Cette étude, présentée au Comité spécial du Sénat sur l'emploi et la main-d'œuvre, était accompagnée de travaux remarquables dont ceux de F. T. Denton² et W. R. Dymond.³

Il y a trois études qui m'apparaissent tout à fait pertinentes au sujet que nous traitons et qui, encore aujourd'hui, peuvent nous fournir nombre d'hypothèses, même si elles ont été faites au cours de la crise économique de 1930.

Je voudrais mentionner tout particulièrement des travaux de pionniers : les deux ouvrages de L. C. Marsh, *Canadians In and Out of Work*⁴ et *Employment Research*,⁵ et le volume de George V. Haythorne, *Land and Labour*.⁶ Dans *Employment Research*, on trouve l'un des premiers jalons valables d'une recherche en sociologie industrielle entreprise dans un milieu québécois. Déjà dans ce travail, où il est question de la répartition de la main-d'œuvre montréalaise par occupation, industrie et groupe ethnique et où l'on compare le Canada, le Québec et l'Ontario selon divers facteurs, une analyse qui me paraît des plus justes est faite de la facilité ou de la relative difficulté de divers milieux de travail à s'adapter à la demande d'emplois. Premièrement, remarque l'auteur, il y a le problème des influences institutionnelles et autres qui facilitent l'adaptation sociale et économique. En deuxième lieu, il y a le problème de la polyvalence de la main-d'œuvre. Un transfert de population signifie une réadaptation au niveau des conditions de travail, du rang social, des exigences requises. C'est à ce moment que vont jouer l'expérience culturelle, linguistique, pratique, la tradition reçue, etc. Une question fort pertinente se pose : l'immigration offre-t-elle à l'industrie canadienne une main-d'œuvre mieux préparée sur le plan psychologique, mental, technique et possédant une meilleure expérience que les candidats aux emplois que nous formons nous-mêmes dans nos divers types d'écoles ?

Je voudrais terminer par une vue prophétique que je puise dans une citation de L. C. Marsh, qui indique bien la relation ou, mieux, cette absence relative de relation entre emploi, rang social et groupe ethnique :

« Il n'y a pas d'image plus complexe que celle qui reflète la présence de divers groupes ethniques et raciaux au sein des divers secteurs d'une structure occupationnelle déterminée. À première vue, la recherche d'un lien semble contraire à toute logique. Des différences de classes existent au sein de tous les groupes ethniques et raciaux. Par exemple, chaque groupe ethnique d'immigrants se retrouve aux divers niveaux de l'échelle des occupations, et ainsi de suite. Par contre, certains groupes raciaux montrent des préférences ou prédis-

1 Yves DUBÉ, J. E. HOWES et D. L. McQUEEN, *L'habitation et le capital social*, Ottawa, Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, 1957.

2 Comité spécial du Sénat sur l'emploi et la main-d'œuvre, Ottawa, 30 novembre 1960.

3 Comité spécial du Sénat sur l'emploi et la main-d'œuvre, Ottawa, 1^{er} février 1961.

4 Oxford University Press, 1940.

5 Oxford University Press, 1935.

6 Oxford University Press, 1941.

positions professionnelles ; d'autre part, on peut démontrer une prédominance ou une absence de certains groupes ethniques dans certaines classes sociales et, du moins superficiellement, l'on peut en faire une caractéristique de ces mêmes classes sociales. Mais, l'appartenance ethnique, en tant que telle, est-elle le facteur déterminant ? Il est facile de confondre les différences ethniques et les divers facteurs économiques propres à chaque milieu et qui se sont avérés des facteurs de conditionnement autrement plus puissants que l'appartenance à un groupe ethnique déterminé. À quoi servent des préférences pour certaines occupations, si les possibilités d'accéder à ces occupations n'existent pas ? Les prédispositions de l'intelligence ou des tempéraments requièrent, à tout le moins, quelque entraînement ou tradition de métier. L'on doit donc continuellement interpréter par le recours à d'autres facteurs le rôle que joue la race ou la nationalité. Au sein de chaque groupe ethnique, il faut reconnaître des branches diverses. . . . Appartenir à un même pays d'origine n'entraîne pas des chances égales d'emploi pour tous — par exemple, pour les Canadiens d'origine rurale ou urbaine. La tradition rurale de nombre de Canadiens français les place devant les mêmes difficultés, sur le plan des occupations, que nombre d'immigrants « étrangers » . . . D'une façon quelconque, les couches sociales et les caractéristiques sociales sont importées, même si le processus de leur assimilation dans un nouveau pays peut varier considérablement.

« Ce qui détermine la représentation des divers lieux d'origine aux divers paliers occupationnels ne peut s'expliquer par le facteur ethnique uniquement. Les facteurs culturels, éducatifs et économiques ont également leur importance. »

L'auteur poursuit en affirmant que certains groupes dominent parce qu'ils se sont implantés les premiers. D'autres, moins actifs, ont suivi la loi du moindre effort :

« Dans plusieurs secteurs d'occupation, l'affinité de race n'est pas la cause première de supériorité, mais on l'invoque et on la met à profit en vue de défendre certaines chapelles économiques contre toute intrusion . . . D'autre part, certains groupes économiquement minoritaires se sont réfugiés dans la petite entreprise pour mieux se protéger. »¹

Et l'auteur de conclure :

« L'étude de l'établissement successif et des caractéristiques des groupes ethniques constituera une variable essentielle dans toute planification sociale au Canada et cela, pour des années à venir ; mais l'étude de ces groupes différents devra être faite parce qu'elle complique le problème des inégalités sur le plan des occupations et non pour nous faire oublier les facteurs déterminants de ces inégalités ». ²

Émile GOSSELIN

*Département de science politique,
Université Laval.*

¹ L. C. MARSH, *Canadians In and Out of Work*, op. cit., 161-162.

² *Ibid.*, 163.